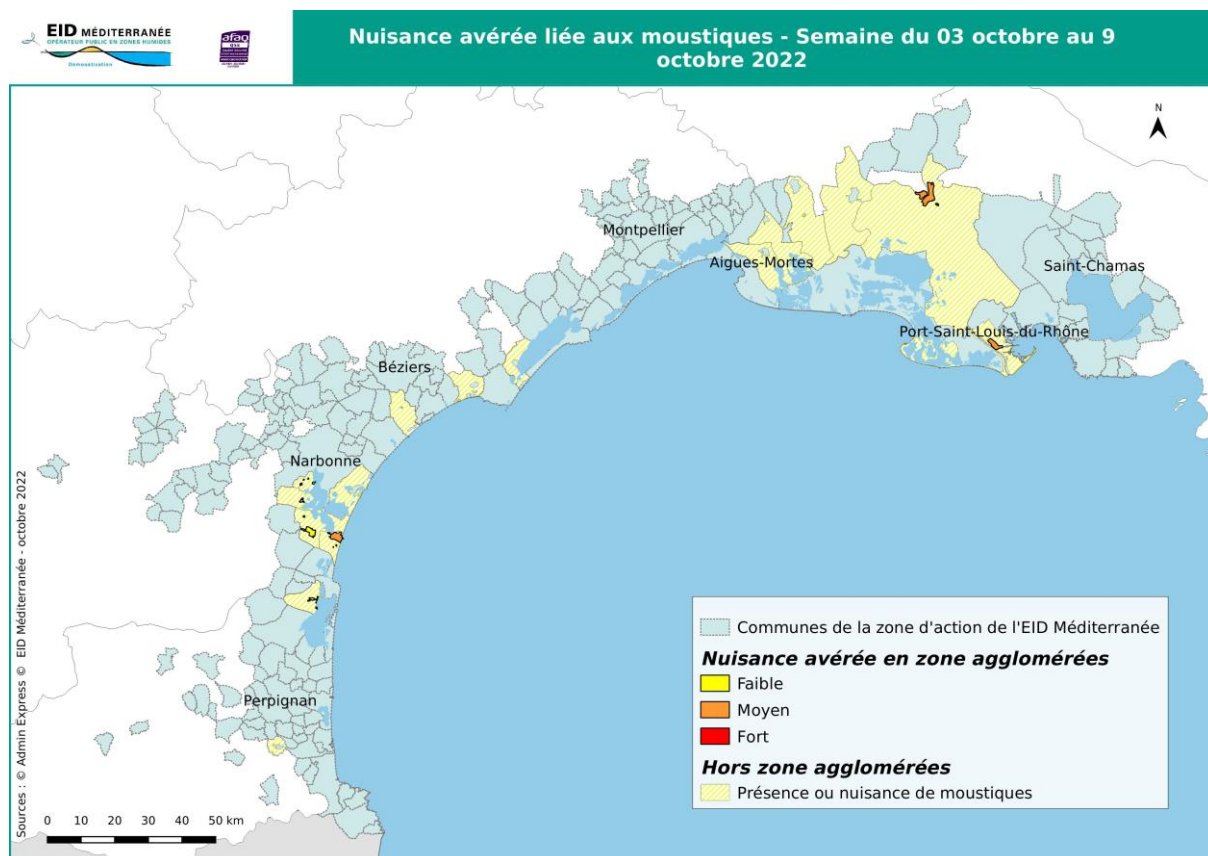


BULLETIN OPÉRATIONNEL

Bulletin « Moustiques » du 3 au 9 octobre 2022



Au cours de la semaine du 3 octobre 2022 :

Une semaine calme, qui fait suite à un mois de septembre au cours duquel on a enregistré de nombreuses mises en eau et émergences ayant occasionné des nuisances plus ou moins marquées sur la frange littorale.

27 hectares de zones humides ont été traités par voie terrestre. Le cumul annuel 2022 s'élève à cette date à 27 626 ha, soit bien davantage qu'en 2021 à pareille époque et au-dessus de la moyenne des 5 dernières années (24 660 ha).

À compter du 10 octobre 2022 :

On constate les dernières émergences de moustiques adultes *Aedes caspius* et *Aedes detritus*, qui pourraient générer par endroits des nuisances, essentiellement en milieux naturels, et ponctuellement sur certaines communes du littoral.

Quant au moustique-tigre, espèce urbaine, la semaine lui a encore été propice.

Situation par département :

- **Bouches-du-Rhône** : On a constaté peu de mises en eau la semaine passée. Un nouveau coup de mer est annoncé en fin de semaine, avec peut-être quelques gouttes de pluie. Il reste des moustiques adultes aux portes des deux communes d'Arles et de Port-Saint-Louis-du-Rhône, mais leurs effectifs ont tendance à se réduire. On constate également la présence de moustiques sur la commune de Marignane, mais pas de nuisance particulière. Et toujours une nuisance importante due au moustique-tigre, selon les communes et les quartiers.

- **Gard** : La nuisance consécutive aux pluies et crues de début septembre s'est éteinte, mais les conséquences des orages du 24 septembre pourraient se faire sentir dans les jours qui viennent : des moustiques seront présents dans les milieux naturels, espaces protégés et boisés, sans risque pour les zones urbaines. Les communes littorales, notamment, sont concernées (Le Grau-du-Roi, Aigues-Mortes, Saint-Laurent-d'Aigouze). Cependant, le moment de la saison limite l'exposition de la population, d'autant que vent et pluies sont à nouveau attendus pour la fin de semaine. Le moustique-tigre reste actif chez les particuliers et souvent très gênant à certaines heures de la journée.

- **Hérault** : Les nuisances résiduelles rurales sont plutôt en baisse, même si le moustique *Aedes caspius* est toujours présent. Suivant les conditions météorologiques du moment, une nuisance faible à moyenne pourrait être ressentie en fin de journée sur les territoires proches de l'étang de Thau. En ville, et en particulier dans les communes du littoral, on observe quelques nuisances ponctuelles imputables à l'espèce *Aedes albopictus*, le moustique-tigre.

- **Aude** : Des nuisances faibles sur certaines communes de la frange littorale (Gruissan, Port-la-Nouvelle, La Palme, Sigean, Peyriac-de-Mer, Bages) pouvant être amplifiées par la météo, très favorable au déplacement des moustiques. L'*Aedes detritus* est présent en proportion égale à l'*Aedes caspius*.

- **Pyrénées-Orientales** : Présence très faible de moustiques sur les communes de Salses, Fitou et Torreilles. On constate une baisse sensible de la nuisance à Salses et Fitou, avec un déplacement des moustiques vers l'arrière-pays.



Risque de nuisance liée aux moustiques - Semaine du 10 octobre au 16 octobre 2022

